



Règles sanitaires à partir du 31/08/2020

Dans le cadre du protocole sanitaire et afin de gérer au mieux les flux, nous demandons que les patineurs ne soient accompagnés que par une seule personne dans l'enceinte de la patinoire. La direction de la patinoire doit installer un sens de circulation que vous devrez respecter.

Nous devons limiter le flux autour de la piste.

Arrivée et départ des patineurs:

- Le port du masque est obligatoire dans le complexe à partir de 11 ans (mais fortement recommandé pour les moins de 11 ans) ET jusqu'à l'entrée sur la piste.
- Dans la mesure du possible, les patineurs doivent arriver en tenue de sport, et s'ils ont leur propre patins, si possible déjà chaussés avec les patins munis de protège-lames en plastique (en vente au club si besoin).
- Dès que l'enfant est prêt et assis sur un banc autour de la piste, l'accompagnateur doit quitter la patinoire.

L'accompagnateur ou toute autre personne, sauf licenciés mineurs devant attendre leur parent, n'est pas autorisé à rester dans les gradins ni dans l'enceinte de la patinoire pendant les entraînements.

- Respect des distances sanitaires dans les vestiaires et en bord de piste (1 mètre minimum), pas de prêt de matériel entre les patineurs
- Avant de monter sur la piste, les patineurs doivent se nettoyer les mains à l'eau et savon ou avec leur propre gel hydroalcoolique.
- Nous demandons aussi aux parents de ne pas rentrer dans l'enceinte de la patinoire avant l'horaire de fin de cours.
- Les parents et patineurs ne doivent pas s'attarder avant ou après leur cours dans l'enceinte de la patinoire.
- Seuls les membres du bureau exécutif (ou toute personne ayant l'autorisation de la présidence) peuvent être présents en bord de piste pendant les entraînements.

Si vous souhaitez vous entretenir avec les éducateurs, nous vous demanderons de prendre rendez-vous par l'intermédiaire de l'adresse mail : rochesportdeglace@wanadoo.fr.

Rappel du protocole sur la piste :

- les initiatrices et éducateurs doivent porter un masque
- Les mouchoirs usagés doivent être mis directement dans une poubelle (et ne pas rester sur la balustrade)
- respect des distances sanitaires sur la glace (2 mètres minimum) et pas de contact entre les patineurs
- les patineurs ne doivent pas toucher le matériel pédagogique (plots, cerceaux...) qui sera installé par les initiatrices et/ou éducateurs. Ce matériel sera mis en quarantaine et désinfecté après utilisation.